

Comité Économique et Social de Saint-Brieuc

Rapport 2006/2007



**"Enseignement supérieur à Saint-Brieuc :
l'Université, une chance pour la Ville,
l'Agglomération, le Pays."**



Comité économique et social de Saint-Brieuc

"Enseignement supérieur à Saint-Brieuc : l'Université, une chance pour la Ville, l'Agglomération, le Pays."

rapport 2006/2007

Sommaire

Préambule

I / Un pôle universitaire en constante évolution

- ① Un peu d'histoire
- ② La consolidation des activités de formation
- ③ Le pôle universitaire aujourd'hui

II / Des conditions de vie et d'études dans l'ensemble satisfaisantes

- ① Les conditions de vie et d'études des étudiants
- ② La question de l'orientation des jeunes

III / Les atouts et enjeu du pôle universitaire briochin

- ① Des atouts pour l'avenir
- ② Un enjeu pour les territoires

IV / Quelques propositions du CES

Conclusion

Comité économique et social de Saint-Brieuc

"Enseignement supérieur à Saint-Brieuc : l'Université, une chance pour la Ville, l'Agglomération, le Pays."

**Présentation du rapport 2006/2007
en séance plénière du Conseil municipal le 31 janvier 2008**

Préambule

Chaque année le CES choisit de manière consensuelle un thème de réflexion qui lui paraît être d'intérêt pour la Ville (et son agglomération).

Au départ, le thème s'intitulait « Saint-Brieuc et l'enseignement supérieur » mais il est très vite apparu que le CES ne pourrait pas traiter en une année (10 réunions de travail et quelques rencontres et visites) la totalité du sujet.

Comme chaque année, nous avons donc été amenés à faire des choix. Ce rapport porte principalement sur le pôle universitaire briochin.

D'autre part, un certain décalage peut se faire sentir entre le rapport (élaboré de septembre 2006 à juin 2007) et la présentation de ce rapport (en janvier 2008).

La première réunion de notre conseil fut assez déconcertante du fait de la méconnaissance "cruelle" des membres du Comité économique et social du pôle universitaire briochin. Toutes les personnes rencontrées nous ont fait partager leurs connaissances, leur passion et leur enthousiasme et nous ont donné envie de continuer.

Nous tenons donc à remercier plus particulièrement :

- Madame Odile RAULT, Maire-adjointe chargée de l'enseignement supérieur et Présidente du Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire¹ (SGPU), Monsieur Éric GUENO, Coordinateur du SGPU ;
 - Monsieur Claude SAUNIER, Maire de Saint-Brieuc au moment de la création du Pôle universitaire ;
 - Monsieur Christophe LE NANCQ, Directeur de l'Association Action Locale pour l'Emploi et la Formation du Pays de Saint-Brieuc (ALEF) ;
 - Les responsables du Pôle universitaire et tout particulièrement son Directeur Monsieur Jean ZOUNGRANA, Monsieur Thierry HAMON, Directeur de l'antenne de Droit, Monsieur Loïc PINEL Directeur de l'IUT de Saint-Brieuc pour leur accueil ;
 - Monsieur Jean-Michel LEGOUX, Responsable du Zoopôle ;
 - Monsieur Yves MORVAN, ancien Président du Conseil Economique et Social Régional (CESR de Bretagne) ;
 - Monsieur Alain TOURBOT, Directeur du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Saint-Brieuc ;
 - Les étudiants rencontrés notamment lors de la Porte Ouverte de mars 2007.
 - Le travail de cette année doit aussi beaucoup à la participation de Jacques LE LOUARN, représentant de l'enseignement supérieur au CES, et enseignant au Campus qui nous en a ouvert les portes.
- Des membres du CES ont participé, à l'invitation du SGPU, au Colloque national qui s'est tenu au Campus Mazier à Saint-Brieuc en septembre 2007.

I / Un pôle universitaire en constante évolution

① Un peu d'histoire

1-1 *Le contexte de la création*

Pour envisager l'avenir, il est important de revenir sur l'histoire. Saint-Brieuc dans les années 1980 est une ville frappée par la crise industrielle : disparition des Forges et Laminoirs, de Star Caravanes, contribuant à la chute de l'emploi. Au même moment, on assiste à un afflux d'étudiants à l'Université suite au « boom » lycéen.

Les élus de l'époque comprennent que l'élargissement de l'enseignement supérieur à Saint-Brieuc est un enjeu important pour l'avenir :

- il faut investir dans l'intelligence pour espérer redynamiser le tissu économique local
- Il faut garder la jeunesse sur place
- Il faut offrir aux jeunes de milieux populaires la possibilité de faire des études à un coût moindre

Une première tentative ambitieuse mais porteuse échoue en 1986 : le projet ISFORT, projet d'institut supérieur de formation technologique en lien avec les besoins des entreprises industrielles. Concurrencée par des villes plus importantes, Saint-Brieuc ne fut pas choisie.

On s'oriente donc vers un projet moins coûteux, la création de l'antenne de Droit en octobre 1987. Un choix, très politique sur le lieu d'implantation du futur Campus est fait, son installation au cœur d'un quartier populaire : le quartier Ginglin.

Malgré des réticences notamment sur le mode de financement, après débats en Conseils municipal et général, un syndicat mixte composé de la Ville et du Conseil Général a été créé. Ce dernier ne rémunère toutefois pas les enseignants mais seulement les compensations du fait de la distance.

Le principe pédagogique posé est que l'antenne Rennes I de Saint-Brieuc ait la même qualité d'enseignement et de diplômes que l'université "mère" avec toutefois un plus : l'engagement de doter la bibliothèque universitaire de 150 000 F (22 500 €) chaque année.

1-2 *Le contexte breton*

Vannes, Lorient, Saint-Malo, Quimper font aussi le choix d'implantation soit d'antennes soit d'universités de plein exercice.

1-3 *L'élargissement du potentiel de formation et d'accueil*

- 1989 | Inscription au Contrat de plan de l'IUT, et des licences AES, STAPS...
- 1990 | L'État tire les enseignements de la pression démographique. Lionel

Jospin lance le plan de développement "universités 2000". L'État reconnaît le droit à des villes moyennes de se doter d'antennes. Des financements du FEDER sont possibles.

- 1991 A Rennes II arrive officiellement : l'Histoire, la Géographie et AES
- 1992 Le Centre d'Études Universitaire est officialisé
- 1994 Premier département de l'IUT: DUT Techniques de Commercialisation
- 1995 Ouverture du Restaurant Universitaire : le choix est fait de réutiliser l'ancienne gare routière, bâtiment « historique » briochin, proche du centre ville et du palais de justice.

② La consolidation des activités de formation

Les années suivantes vont voir se créer de nouveaux départements de l'IUT (Génie Biologique, Science et Génie des Matériaux), l'arrivée du DEUG « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » (STAPS).

L'IUT devient autonome.

C'est aussi, la période de la consolidation par la création de licences : droit, licence professionnelle IUT Plastiques et Composites, licence professionnelle IUT département Techniques de Commercialisation, licence STAPS mention Activités Physiques Adaptées et le DEUST animation des loisirs sportifs.

Cette augmentation de l'offre de formation se place dans un cadre général qui est celui de la réforme du LMD (Licence Master Doctorat). L'enseignement supérieur briochin ne pouvait rester en dehors de cette évolution au risque de voir les étudiants quitter Saint-Brieuc.

En 2004, l'ensemble de l'offre de formation du pôle briochin se trouve au niveau L (Bac+3).

A côté des formations générales, des formations spécialisées :

- L'Université Rennes 2 qui est la plus concernée profite de l'application de la réforme LMD pour engager un processus de spécialisation de plus en plus poussée des diplômes. Ainsi, deux licences correspondant à la 3ème année sont mises en place en AES mention « Ressources Humaines Gestion du handicap » (enseignements mutualisés avec la licence STAPS Activités Physiques Adaptées), Histoire mention Sociétés et territoires européens.

- L'Université s'oriente également vers une professionnalisation accrue. La première licence professionnelle - techniques et activités de l'image et du son - fait ainsi son apparition sur le Campus Mazier. Cette licence avec spécialisation CIAN (Convergence Informatique Activités Numériques) attire des étudiants de toute la France,

③ Le pôle universitaire aujourd'hui

Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans la situation de la création avec le baby boom étudiant et les baisses d'effectifs en lycée touchent l'enseignement supérieur.

Les effectifs du pôle universitaire briochin sont relativement stables (Cf. graphiques joints en annexe) mais il faut être vigilant et agir pour maintenir une structure suffisamment étoffée.

II / Des conditions de vie et d'études dans l'ensemble satisfaisantes

① Les conditions de vie et d'études des étudiants

1-1 Un campus à dimension humaine qui favorise les résultats

Les étudiants rencontrés insistent beaucoup sur l'aspect humain du campus et du pôle universitaire de Saint-Brieuc.

Le cadre de travail (la bibliothèque), la proximité des enseignants sont mis en avant.

Les résultats sont d'ailleurs plutôt meilleurs que dans les universités « mères ».

1-2 Un restaurant universitaire trop éloigné et un campus "coupé en deux"

Les étudiants ne remettent pas en cause son architecture mais sa situation géographique. En effet, beaucoup d'étudiants ont peu de temps pour déjeuner le midi. La distance du Campus au RU est beaucoup trop importante. Beaucoup d'étudiants grignotent à la cafétéria et dans les boutiques proches du Campus.

La rue qui sépare le Campus des bâtiments de l'IUT pose aussi problème. C'est une voie de passage courante pour les étudiants et la vitesse de circulation y est excessive.

1-3 La vie des étudiants : du positif et des améliorations à envisager

La situation du logement semble bonne avec moins de pression que dans des villes plus importantes.

L'intégration au quartier et à la ville semble peu importante.

Plusieurs associations étudiantes existent en particulier en Droit et à l'IUT mais elles ont peu de contact entre elles d'une spécialité à une autre...

Les étudiants profitent peu des offres culturelles proposées sur l'agglomération, comme les "bons plans étudiants" proposés par le SGPU. En outre, le manque de moyens financiers des étudiants est souligné.

② La question de l'orientation des jeunes

Régulièrement les médias font part de leur inquiétude face à l'échec en première année d'Université. Une des raisons est que beaucoup de jeunes voient dans la première année universitaire une année de réflexion pour envisager réellement les études qu'ils souhaitent effectuer.

Le CIO qui ne dispose pas de moyens supplémentaires pour cela mais se met néanmoins à leur disposition pour les aider et les conseiller. Un renforcement de ses moyens humains améliorerait sans doute les chances de réussite. De même beaucoup est fait en amont (au lycée) pour aider les lycéens à construire leur parcours de formation : interventions des conseillers d'orientation dans les établissements, participation au salon Suparmor qui accueille beaucoup de lycéens et leurs familles.

Le travail effectué cette année, nous amène à relativiser les informations relatives à cet échec en 1^{ère} année du moins à Saint-Brieuc. En outre la taille humaine de notre campus facilite les relations humaines et pédagogiques avec le corps enseignant.

III / Atouts et enjeu du pôle universitaire briochin

① Des atouts pour l'avenir

Le premier atout est la volonté de tous les partenaires de faire évoluer et développer l'enseignement supérieur à Saint-Brieuc : universitaires, élus (de la Ville, du Département et de la Région)...

Le SGPU est pour cela une instance de coordination très précieuse. Le SGPU reste aujourd'hui financé à égalité par la ville de Saint-Brieuc et le Conseil général.

La mise en place progressive du PRES² (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) avec un travail en réseau des différentes structures universitaires bretonnes devrait devenir un atout supplémentaire.

② Un enjeu pour les territoires

C'est un enjeu pour la Ville, l'Agglomération, le Pays, le Département.

Maintenir et développer l'enseignement supérieur sur l'agglomération briochine et le département est primordial.

Les raisons qui ont présidé à la création de l'antenne universitaire sont toujours valables : maintenir une population jeune dans le département, permettre l'entrée à l'université à des jeunes de milieux plus défavorisés.

V/ Quelques propositions du CES

❶ Notre première proposition est donc que la CABRI prenne le relais de la ville de Saint-Brieuc en lien avec le Département pour assurer l'avenir du Pôle universitaire briochin.

En outre, le CES propose quelques pistes pour affermir et affirmer la place de l'Université et des étudiants à Saint-Brieuc :

❷ Elargir l'offre de formation, la diversifier, l'ancrer dans le tissu économique et scientifique local

2-1 Trouver des niches

Il est nécessaire de poursuivre les efforts pour diversifier et singulariser l'offre en proposant des formations correspondant à des « niches » comme la licence professionnelle Techniques et Activités de l'Image et du Son permettant d'accueillir des étudiants d'autres régions.

2-2 Singulariser

Pour ce qui concerne les formations généralistes (droit, histoire, AES, STAPS..) : il faut autant que possible singulariser ces formations pour les rendre attractives. Ce qui est fait actuellement en STAPS va dans le bon sens avec en particulier l'offre faite dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées.

Une formation de type ingénieur tirerait l'offre de formation vers le haut. Une formation notamment dans le domaine du bâtiment ou des Ponts et Chaussées adossée au laboratoire existant à Saint-Brieuc serait porteuse d'emplois pour l'avenir avec l'essor des techniques favorisant un développement durable.

2-3 Ancrer dans un territoire et accroître les synergies

Aujourd'hui les pôles scientifiques de l'agglomération briochine ne fonctionnent pas assez en réseau. L'histoire a dispersé ces structures : Zoôpole sur Ploufragan, Pôle universitaire dans un quartier de Saint-Brieuc. Il faut créer des synergies entre ces formations en particulier entre l'IUT et le Zoôpole. L'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication devrait favoriser les échanges qui pourraient aussi associer des BTS briochins.

❸ Lier formations initiale et tout au long de la vie

L'arrivée du siège régional du CNAM à Ploufragan est une opportunité qu'il faut saisir pour lier formation tout au long de la vie et formation initiale. C'est aussi une façon de mieux faire connaître le pôle universitaire à la population de l'agglomération. Le CES suggère un rapprochement entre pôle universitaire et CNAM (Conservatoire des Arts et Métiers), afin d'envisager la mise en place d'une ou des formations permanentes originales, par exemple autour du Développement Durable et les artisans du département en lien avec la Chambre des Métiers.

④ Favoriser, élargir les partenariats comme facteurs ou moteurs d'avenir

En complément du SGPU et en lien avec, il est urgent de créer une instance composée d'universitaires, de responsables de formation (BTS...), de scientifiques, d'élus, d'experts (ALEF...), de chargés d'orientation pour réfléchir à l'avenir de l'enseignement supérieur sur l'agglomération, le pays et le département.

Le monde de l'économie ou de l'entreprise pourrait être associé pour définir les besoins à moyen et long terme.

⑤ Créer une instance de dialogue et d'échange avec la population étudiante brioisine

Même si les étudiants sont globalement satisfaits de leur condition de vie et d'étude sur Saint-Brieuc, il semble nécessaire de pouvoir recueillir leur avis et de leur permettre d'échanger sur les améliorations à apporter (restaurant universitaire...)

⑥ Améliorer les conditions de vie des étudiants

Certes les travaux engagés sur le Campus vont améliorer la qualité de la vie étudiante, le rendre plus visible et ouvert sur l'agglomération et ses habitants.

Néanmoins, d'ores et déjà certaines choses sont et peuvent être faites pour améliorer les conditions de vie des étudiants :

6-1 La situation du Restaurant Universitaire pose problème. Nous proposons que des moyens de transport diversifiés - type "Vélib" par exemple, des petites navettes (mini bus TUB) adaptées aux horaires des étudiants.... - soient mis en place au moment des fins de cours pour assurer un transport rapide aux étudiants qui ont peu de temps pour manger. Il faut aussi tenir compte des étudiants handicapés (au sens large). Certains peuvent être amenés à aller étudier ailleurs faute d'une bonne accessibilité.

6-2 La rue Henri Wallon qui sépare l'espace universitaire est dangereuse à traverser pour les étudiants, en particulier ceux qui viennent de l'IUT. Un système de ralentissement de la circulation devrait être mis en place.

6-3 Une réflexion pour améliorer la communication sur l'offre culturelle voire pour créer un "pass" culture/loisirs serait à envisager entre les étudiants et les partenaires.

6-4 De même, la mise en place de navettes pour se rendre dans les espaces culturels et sportifs pourraient faire l'objet d'une réflexion (pour Cinéland, Bleu Pluriel, Aquabaie...), comme nous l'avons déjà évoqué dans un précédent rapport (espace urbain).

Conclusion

Nos réflexions et propositions rejoignent celles du Conseil économique et social national dans une étude à paraître en février 2008 (*et qui sera visible sur <http://www.conseil-economique-et-social.fr/>*) intitulée « Aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche : entre proximité et excellence ».

Dans une interview dans le « Monde de l'éducation » de janvier 2008, son rapporteur, Jean-Pierre Duport, relève deux exigences concernant les universités de proximité, que nous partageons :

« L'heure est au renforcement de l'existant, à la mise en réseau, à la constitution de pôles de recherche et d'enseignement supérieur ».

« Il faut donner du caractère aux sites de proximité ».

ⁱ¹ LE SGPU

Une volonté partagée ville de Saint-Brieuc et Conseil Général des Côtes d'Armor. Il s'agit d'un **établissement public** créé le 20 octobre 1987 sous la forme d'un syndicat mixte pour accompagner et soutenir au nom des deux collectivités locales le développement de l'enseignement supérieur sur le site de Saint-Brieuc.

Trois missions principales

- Apporter et d'aménager les locaux nécessaires à l'accueil des étudiants fréquentant les délocalisations des Universités de Rennes 1 et Rennes 2, l'Institut Universitaire de Technologie et tout autre cycle universitaire ouvert à Saint-Brieuc ;
- Participer aux dépenses de fonctionnement matériel et pédagogique du pôle universitaire ;
- Offrir aux étudiants les supports indispensables à la vie universitaire.

Le SGPU en quelques chiffres

- Participation des collectivités locales : 777 500 euros chacune (Ville et Conseil général)
 - Mise à disposition de personnel : 12 agents
 - Compensation surcoût délocalisation universitaire : 700 000 euros
 - Dotation Bibliothèque Universitaire : 45 000 €
 - Opérations réalisées bâtiments universitaires : 6
- (Sources : www.sgpu-stb22.com)

² **L'objectif du PRES** est de promouvoir la recherche et l'excellence de la recherche bretonne. . Le statut juridique choisi, Établissement public de coopération scientifique (EPCS), autorise la délivrance de thèses. L'ensemble des thèses et des publications qui sortiront portera ainsi le sceau unique de l'Université Européenne de Bretagne (UEB). « Le problème en Bretagne, c'est l'émiettement, explique Maurice Baslé (Rennes 1), un des porteurs du projet. Chacun signe avec le nom de son université, voire avec celui de son laboratoire. Avec l'UEB comme préfixe de signature, les publications vont faire grappe ! »

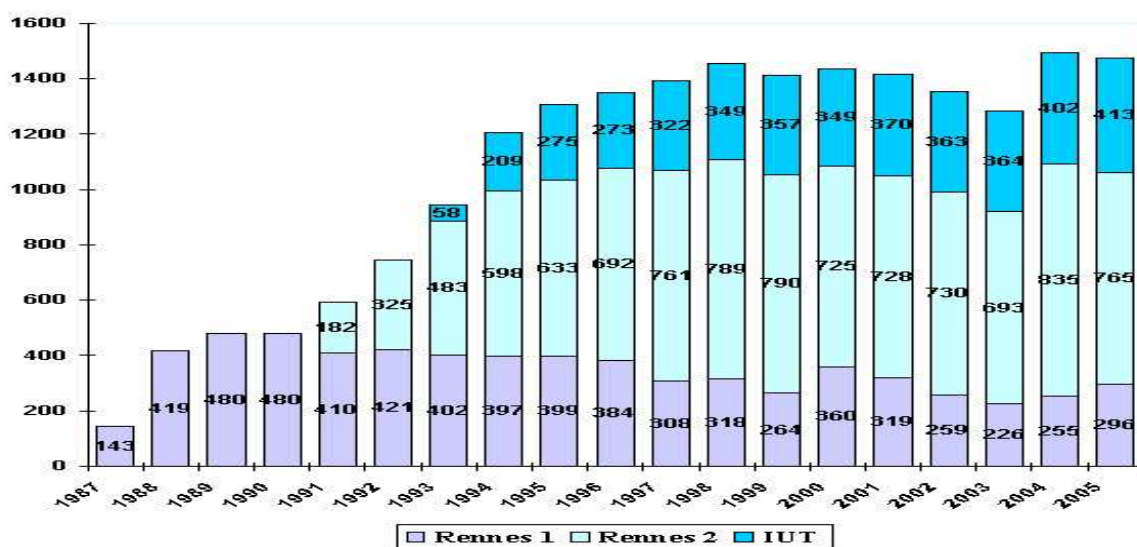
LEXIQUE

des termes utilisés dans le rapport

Ø ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
Ø ALEF	Association Action Locale pour l'Emploi et la Formation du Pays de Saint-Brieuc
Ø AES	Administration Économique et Sociale
Ø BTS	Brevet de Technicien Supérieur (Bac +2)
Ø CIAN (licence)	Licence Convergence Internet Audiovisuel Numérique
Ø CESR	Conseil Economique et Social Régional
Ø CIO	Centre d'Information et de Documentation
Ø CNAM	Conservatoire des Arts et Métiers
Ø DEUG	Diplôme Étude Universitaire Général
Ø DEUST	Diplôme d'Étude Universitaire Science et Technique
Ø DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
Ø FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
Ø ISFORT	Institut Supérieur de Formation Technologique
Ø IUT	Institut Universitaire de Technologie
Ø LMD	Licence / Master / Doctorat
Ø PRES	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
Ø RU	Restaurant Universitaire
Ø SGPU	Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire
Ø STAPS (licence)	Licence Science et Technique Activité Physique et Sportive
Ø STAPS APA	Activité Physique Adaptée

Effectifs du Pôle Universitaire de SAINT-BRIEUC

Evolution de 1987 à 2005



Rennes 2 en 2007/2008 : 601

(Sources des graphiques : www.sgpu-stb22.com)

Récapitulatif Effectifs d'Enseignement Supérieur sur Saint-Brieuc et son agglomération

de 1994 à 2007

Enseignement Supérieur	Année 94-95	Année 95-96	Année 96-97	Année 97-98	Année 98-99	Année 99-00	Année 00-01	Année 01-02	Année 02-03	Année 03/04	Année 04/05	Année 05/06	Année 06/07	Année 07/08
Formation Initiale Supérieure	3 475	3 637	3 727	3 892	3 873	3 675	3 790	3 910	3 921	3 809	3 833	3 779	3 708	3 633
Formation Continue Supérieure	406	557	501	340	222	337	309	293	331	359	369	350	454	524
Total Formation Supérieure	3 881	4 194	4 228	4 232	4 095	4 012	4 099	4 203	4 252	4 168	4 202	4 129	4 162	4 157



Documentation

- Rennes 1 <http://www.univ-rennes1.fr/>
- Rennes 1/Antenne St Brieuc <http://www.droit.univ-rennes1.fr/visiteur/Antenne+de+Saint-Brieuc/>
- Rennes 2 <http://www.uhb.fr/>
- IUT <http://www.iutsb.univ-rennes1.fr/>
- ALEF <http://www.alef-saintbrieuc.org/>
- AJE <http://www.jeunesse-entreprises.com/>
- dossier de l'insertion professionnelle des jeunes <http://www.etudiant.gouv.fr/>
- le rapport Hetzel : http://www.debat-universite-emploi.education.fr/fichiers_pdf/rapport_definitif.pdf
- le rapport Université 2000 (résumé) : <http://www.crue.org/pdf/Universit%E92000.qxd.pdf>



Le Pôle universitaire briochin



dernière mise à jour 18.07.2008

photos Gérard Ringuenoir/Ville de Saint-Brieuc sauf l'IUT (4è photo en couverture)
<http://www.iutsb.univ-rennes1.fr/iut/presentation.php>
